

Paris, le 21 novembre 2024,

Communiqué de presse

EDF et VNF renforcent leur coopération pour favoriser la transition énergétique du fluvial

Le 20 novembre 2024 - Lors du Salon des maires et des collectivités locales, EDF et VNF (Voies navigables de France) ont signé une convention de partenariat pour renforcer leur coopération en matière de transition énergétique dans le secteur fluvial sur le bassin de la Seine. Ce partenariat vise à redonner au fluvial toute sa place de transport décarboné au sein des territoires franciliens et normands.



De gche à dte : Stéphane Bousquet, Hélène Milot, Alban Verbecke

Un partenariat autour de multiples axes de coopération au service de la transition énergétique

Les orientations générales du partenariat entre EDF et VNF sont articulées autour de plusieurs domaines d'activités notamment pour développer le transport fluvial, accélérer la décarbonation du secteur ou encore favoriser l'innovation :

- **La fluvialisation des besoins de transport du groupe EDF** : transport de colis lourds, approvisionnement ou sortie de chantiers sur des sites EDF, approvisionnement de centrales thermiques franciliennes
- **La valorisation portuaire des friches bord à voie d'eau d'EDF**
- **Le partage croisé de connaissances sur les innovations autour du fleuve** pour la préservation de la biodiversité, la modélisation du bateau du futur, l'adaptation au changement climatique

- **La décarbonation du patrimoine bâti et des métiers de VNF** : à travers son plan de sobriété énergétique et la conversion des usages fossiles vers l'électricité, VNF a pour objectif de réduire ses consommations d'énergie de 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050
- **Le développement de compétences communes** : campus métiers pour répondre aux futurs besoins de recrutement d'EDF et de VNF, par exemple dans les métiers de la chaudronnerie et de l'électricité.

Des exemples de collaboration déjà engagées

Transport de colis lourds : VNF a accompagné EDF dans la diversification de ses moyens d'acheminement de pièces industrielles, via le fluvial, pour l'acheminement fluvial de pièces lourdes, indivisibles et de grandes dimensions à destination ou en provenance des sites de production, de maintenance ou de distribution d'électricité. Chaque année, EDF commande une cinquantaine de transports lourds fluviaux à VNF.

Décarbonation de la flotte : Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont eu un effet accélérateur sur la décarbonation de la flotte fluviale pour répondre aux enjeux écologiques et sociétaux, notamment grâce au déploiement de motorisations plus propres et à l'électrification des quais. Ce sont ainsi 32 bateaux, qui ont été accompagnés dans le cadre du Plan d'Aide à la Modernisation et à l'Innovation, et équipés de motorisations électriques ou hybrides thermique-électrique. Cette étape contribue à l'accélération de la transition énergétique de l'ensemble de la flotte fluviale, pour laquelle VNF sait pouvoir s'appuyer sur l'expertise d'EDF.

Bornes électriques à quai : L'électrification des quais sur le bassin de la Seine représente un des grands projets du moment. Sur tout l'axe Seine, une quarantaine de bornes électriques est déjà installée sur les quais gérés par HAROPA PORT et par VNF, permettant d'éviter 4 300 tonnes d'émissions de CO₂ par an (comparativement aux bateaux stationnés à quai fonctionnant sur moteurs thermiques ou groupes électrogènes). Ce maillage, qui va continuer à s'étendre sur le bassin dans les années à venir, permet de contribuer à la décarbonation du transport fluvial. A horizon 2026, l'objectif est d'atteindre 132 bornes à quai sur le bassin de la Seine, pour répondre aux besoins des usagers.

Innovation : EDF a expérimenté un ponton solaire (avec 470 mètres carrés de panneaux photovoltaïques produisant l'équivalent de la consommation d'électricité de 94 appartements du village) au niveau du village des athlètes à St-Denis sur le domaine public fluvial durant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Cette solution facile à mettre en place constitue une opportunité de production temporaire d'électricité en remplacement de solutions utilisant des énergies fossiles et pourra être redéployée dans le cadre de futurs projets.

Biodiversité : La R&D d'EDF et VNF, en coopération avec l'INRAE, ont mené à l'écluse de l'Isle-Adam, premier site à l'amont de Pontoise rencontré par les poissons migrateurs lors de leur remontée de l'Oise, une expérimentation courant 2024. L'objectif est de favoriser le franchissement des poissons à travers la mise en place « d'éclusées à poissons » optimisées par rapport aux infrastructures classiques. L'expérimentation a permis de mieux comprendre le comportement des poissons et des grandes aloses en particulier lors des cycles d'éclusage, d'évaluer la fonctionnalité de ces éclusées optimisées et d'en analyser les bénéfices par rapport aux éclusées classiques.

Pour Hélène Milot, Directrice Action Régionale Ile-de-France d'EDF

« Ce partenariat s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées avec VNF sur le bassin de la Seine et vise à renforcer nos ambitions en matière de décarbonation du secteur fluvial. Il donne un cadre permettant de nouer de multiples synergies au niveau du territoire en associant de nombreux métiers du groupe EDF. »

Pour Alban Verbecke, Directeur Action Régionale Normandie d'EDF

« Nous sommes très fiers de concrétiser cette coopération avec VNF, qui traduit notre conviction du rôle indispensable des activités fluviales pour réussir la transition énergétique des territoires. Des perspectives partenariales qui ouvrent la voie à des actions conjointes, au service de nos projets industriels en Normandie ».

Pour Stéphane Bousquet, Directeur territorial Bassin de la Seine et Loire aval de VNF

« Ce rapprochement entre VNF et EDF témoigne du dialogue déjà existant entre nos structures et formalise notre envie de travailler sur des enjeux communs de décarbonation, de sobriété énergétique, de transport fluvial pour les besoins des chantiers d'EDF, d'innovation et de développement de compétences. Nous avons hâte d'explorer et de mettre en œuvre toutes ces pistes de collaboration eau – électricité. »

À propos de Voies navigables de France

Voies navigables de France (VNF) est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial.

Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques.

Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement.

Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques en faveur du fret bas carbone et du tourisme durable.

VNF.fr     

À propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde avec une production décarbonée de 434 TWh (1), le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe fournit de l'énergie et des services à environ 40,9 millions de clients (2) et a réalisé un chiffre d'affaires de 139,7 milliards d'euros en 2023.

(1) cf. URD 2023 d'EDF, sections 1.2.3, 1.3.2 et 3.1

(2) Les clients sont décomptés par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison.

www.edf.fr

CONTACTS PRESSE

VNF

Direction territoriale
Bassin de la Seine
David GERSEN
07 60 04 05 20
david.gersen@vnf.fr

EDF

Service de presse
01 40 42 46 37
service-de-presse@edf.fr